

24 déc 2020 -16:35

Déclaration sur l'accord sur le Brexit

La présidente de la Commission Ursula von der Leyen et le négociateur en chef européen Michel Barnier ont annoncé aujourd'hui l'accord qui définit les nouvelles relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Le Premier ministre Alexander De Croo se félicite de cet accord.

Le Premier ministre Alexander De Croo indique que les États membres et le Parlement européen doivent encore approuver l'accord. Le gouvernement belge va maintenant l'analyser en détail avec les entités fédérées.

Pas de concurrence déloyale

Alexander De Croo : *« Au bout du compte, une seule chose est vraiment cruciale à mes yeux : protéger au mieux les intérêts économiques belges. Nous devons protéger nos entreprises belges contre la concurrence déloyale britannique. Selon les premières informations, cet accord semble nous donner cette garantie cruciale. Un Brexit dur ne profiterait à personne. Cet accord permet d'absorber la majeure partie du choc ».*

Des garanties sont également offertes au secteur de la pêche, qui jusqu'au dernier moment a été au cœur des discussions, pour permettre à nos pêcheurs de s'adapter à la nouvelle réalité post-Brexit.

Le Premier ministre Alexander De Croo souligne que l'Union européenne apportera maintenant son soutien aux pays et aux secteurs durement touchés par le Brexit. Dans cette optique, l'Union européenne a mis en place la Réserve d'ajustement au Brexit, un fonds de soutien de cinq milliards d'euros.

« Il va de soi que ce sont les États membres les plus durement touchés qui devront recevoir la majeure partie des aides européennes. Et j'entends aussi appliquer ce principe à la Belgique : les aides doivent aller aux régions et aux secteurs qui souffrent le plus du Brexit. Si la solidarité européenne est primordiale, nous ne devons pas attendre des miracles. Le fonds d'aide ne remplacera en effet jamais le libre-échange avec le Royaume-Uni. Même s'il adoucira quelque peu cette nouvelle situation », explique Alexander De Croo.

Il est temps d'aller de l'avant

Alexander De Croo adresse également un mot de remerciement à Michel Barnier, le négociateur en chef pour l'Union européenne, et à la présidente de la Commission Ursula von der Leyen : *« Michel Barnier et Ursula von der Leyen ont mené de main de maître cette mission particulièrement délicate vers une issue favorable. Ils ont œuvré sans relâche pour veiller à l'intérêt commun européen. Et je leur en suis extrêmement reconnaissant. ».*

« Grâce à cet accord, nous pouvons enfin mettre un terme aux discussions intenses de ces quatre dernières années. Nous pouvons désormais œuvrer à une nouvelle relation solide avec le partenaire historique que reste le Royaume-Uni pour notre pays. Il est temps d'aller de l'avant », conclut le Premier ministre.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

Tom Meulenbergs
Porte-parole
0473 73 33 12
contact@premier.be